Nations Unies S/2006/620

Conseil de sécurité

Distr. générale
7 août 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 4 août 2006, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, concernant la création d'une nouvelle mission intégrée de maintien de la paix des Nations Unies au Timor-Leste.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Sofia **Borges**

06-45648 (F) 070806 070806

Annexe à la lettre datée du 4 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à vous remercier de la préoccupation que vous ne cessez de témoigner envers le peuple timorais et de l'engagement personnel que vous avez manifesté ces derniers mois. Mon pays ne sera bientôt plus en situation d'urgence. Il faut donc maintenant que nous concentrions notre attention sur la création d'une nouvelle mission intégrée de maintien de la paix des Nations Unies au Timor-Leste, qui relèverait du Secrétaire général et interviendrait dans un cadre convenu avec le Gouvernement timorais.

Je voudrais exprimer notre reconnaissance pour le travail accompli par votre Envoyé spécial, M. Ian Martin, et pour les efforts déployés par la récente mission d'évaluation.

Au nom de tous les Timorais, je tiens à dire à nouveau à quel point nous sommes redevables aux pays qui ont envoyé des contingents – l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal –, qui ont tous réagi rapidement et efficacement pour mettre fin à la violence, rétablir l'ordre public et réinstaurer la confiance au sein de la population.

Comme le Président de la République, M. Kay Rala Xanana Gusmão, le Président du Parlement national, M. Francisco Lu'Olo Guterres, et le Premier Ministre, M. Mari Alkatiri (S/2006/383, annexe), l'ont dit dans leur lettre du 11 juin, nous estimons qu'une vigoureuse mission de police, militaire et civile des Nations Unies est indispensable pour aider le peuple timorais à consolider la paix et la liberté qu'il a conquises de haute lutte. Toutes les parties prenantes s'entendent pour dire que la situation au Timor-Leste nécessite la création d'une mission intégrée et pluridimensionnelle de maintien de la paix des Nations Unies. Compte tenu de l'actuelle précarité des conditions de sécurité et de la nécessité de maintenir la stabilité lors des prochaines élections présidentielles et législatives, et étant donné que la phase d'urgence est passée et que la situation actuelle des forces internationales doit être réexaminée, nous sommes d'avis que la nouvelle mission devra se doter d'une très large force de police, en sus d'une forte composante civile, afin de pouvoir se déployer de façon appropriée dans les districts et les sous-districts, et être épaulée par une force militaire restreinte, sous le commandement et le contrôle des Nations Unies.

Je tiens à vous remercier à nouveau du soutien que vous témoignez au peuple timorais et je sais pouvoir continuer à compter sur votre appui, dans le prochain rapport que vous ferez au Conseil de sécurité, pour réunir les conditions essentielles en faveur d'une mission intégrée de maintien de la paix.

Le Premier Ministre
(*Signé*) José **Ramos-Horta**